



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le plan de relance en Ile-de-France

Actualisé le 4 décembre 2020

Sommaire

1. La mobilisation des acteurs franciliens

- a. Les comités France relance
- b. Les échanges partenariaux

2. Volet compétitivité

- a. Le soutien aux entreprises
- b. Le soutien aux projets industriels

3. Volet écologie

- a. La rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat
- b. La rénovation énergétique des bâtiments des communes et des départements
- c. La dépollution des friches
- d. L'aide à la relance de la construction durable
- e. L'agence de l'eau Seine Normandie
- f. Les AAP en cours et les AAP clos

4. Volet cohésion

- a. « Un jeune, une solution »
- b. La mobilisation des bassins
- c. Le fonds de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté



1. La mobilisation des acteurs



La mobilisation des acteurs franciliens

Dans le cadre des comités franciliens France relance

- Installation du comité régional de pilotage et de suivi le 16 octobre et 2nde réunion le 27 novembre
- Réunion des partenaires sociaux le 20 octobre
- Réunions des comités départementaux : le 2.11 en Essonne, le 12.11 dans les Yvelines, le 23.11 en Seine-et-Marne, le 3.12 dans les Hauts-de-Seine, le 15.12 en Seine-Saint-Denis

Les échanges partenariaux

- De nombreuses réunions avec les élus franciliens (notamment avec l'AMIF le 30 septembre et les élus parisiens le 19 novembre)
- Mobilisation de chacun des opérateurs : BPI, Ademe, Caisse des Dépôts, ANAH, AESN
- Plusieurs séquences de travail avec les acteurs économiques franciliens
- Une série de déplacements ministériels

DSR Relance

2. Volet compétitivité



Volet compétitivité : le soutien aux entreprises

Les dispositifs de préservation de l'emploi (AP, APLD) :

- **382.000** demandes traitées pour **7 Md€**

Par ailleurs, sont maintenus et amplifiés :

- Le Prêt Garanti par l'Etat : environ **130.000** dossiers pour près de **46 Mds €**
- Le fonds de solidarité plus d'**1,5 millions** d'aides représentant un montant de près de **1,7 Md€**
- Les reports ou exonérations de charges fiscales et sociales pour **4 Mds€**

Et toujours l'appui aux chefs d'entreprise :

- Nombre d'appels au numéro unique CCI : **4.472** appels reçus avec un pic entre le 2 et le 10 novembre (33% des demandes concernent des besoins de financement)

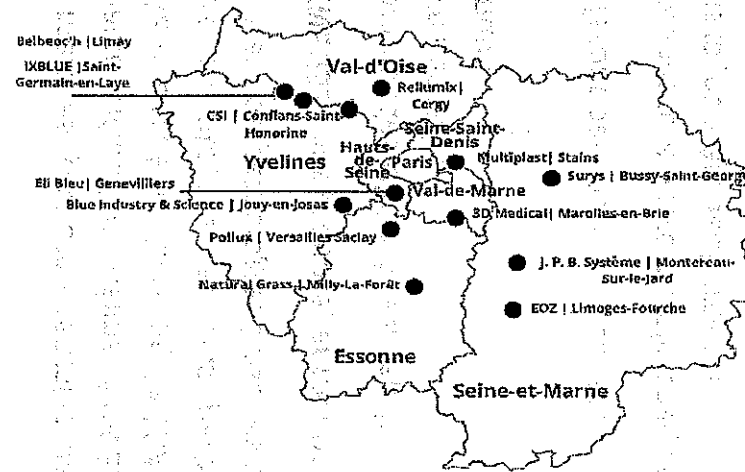
Volet compétitivité : le soutien aux projets industriels

• 38 projets financés représentant plus de 39,8 M€ :

- 8 projets financés par le fonds de soutien à la modernisation des filières automobile. Une décision est attendue de façon imminente en faveur du projet de PSA à Poissy qui serait financé à hauteur de 800k€.
- 15 projets financés par le fonds aéronautique
- 2 projets financés par le fonds résilience
- 13 projets financés par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Et déjà 21 nouveaux projets sont d'ores-et-déjà prêts à être soutenus pour un peu plus de 10M€..

• 74 projets accompagnés dans le cadre de son appel à projets relance industrie par le conseil régional d'Île-de-France

Accélérer les investissements industriels dans les territoires



Les 13 premiers lauréats

Les 13 premiers lauréats du FSIT

3. Volet écologie



Volet écologie : la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

- La CNIP se réunira en décembre
- Décisions annoncées dans les prochains jours



Volet écologie : la rénovation énergétique des bâtiments des communes et des départements

- . Circulaire du 18 novembre 2020

- . Enveloppe d'1 milliard au niveau national

- . Enveloppe de 109 M€ pour l'Île-de-France :
 - DSIL : 88,49 M€
 - DSID : 20,99 M€

Volet écologie : la dépollution des friches

- Objectif de **40 millions d'euros pendant 2 ans** par l'Etat et la Région
- Lancement d'un AAP régional DRIEA **mi décembre** consacré au recyclage foncier des friches
- Dépôt des candidatures **le 1er mars 2021 au plus tard**, sur la plateforme unique Démarches simplifiées, à laquelle tous les services instructeurs auront également accès
- Les crédits du fonds friches pourront financer des études, des acquisitions foncières, des travaux de démolition, de dépollution ou d'aménagement, relatifs à l'action de recyclage d'une friche, de sorte de combler tout ou partie du déficit constaté.
- Taux de financement décidé par le Préfet de région au regard de la fragilité territoriale, des capacités financières de la collectivité (pour une MOA publique), des contraintes opérationnelles du projet et de son exemplarité.
- Cet AAP se distingue de l'AAP opéré par l'ADEME qui concerne le recyclage des friches polluées d'anciens sites ICPE ou miniers (lancé le 6 novembre 2020)

INSÉRER ICI VOTRE
BLOCQUE-MARQUE «PRÉFET DE»
RÉGION

AAP «recyclage foncier des friches» - calendrier



Calendrier et territorialisation



30 novembre :	Échéances à fixer par le Préfet		15 avril :	15 mai :
Mise en ligne du cadrage national	Lancement de l'appel à projet régional	Date limite de dépôt des candidatures	Remontée par les Préfets des dossiers retenus et de la liste des projets justifiant une enveloppe budgétaire complémentaire	Décision du comité de pilotage national sur les redéploiements / réajustements budgétaires entre Régions

Signature des conventions de subvention entre le Préfet de Région et les lauréats, au plus tard avant le 1^{er} octobre (sous réserve de l'avis du niveau national pour les projets dont l'aide de l'Etat > 5M€ ou dont le bénéficiaire est une entreprise privée)

Volet écologie : l'aide à la relance de la construction durable

- 350 millions d'euros sur la période 2021 – 2022 à destination des communes
- Aide d'un montant cible de 100 € par m² de logements construits au-delà d'un seuil de densité fixé par catégorie de communes, pour les programmes de logements denses autorisés à la construction entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2022
- Cette aide sera versée directement par le niveau national en fonction des données issues des permis de construire recensés sur ces 2 périodes.

Volet écologie : l'agence de l'eau Seine Normandie

- Budget :
 - 68,1 M€ dont **65 M€ pour le petit cycle de l'eau** (assainissement, eau potable, eaux pluviales)
 - **3,1 M€ pour la biodiversité**

- Objectifs :
 - **financer des projets nouveaux habituellement non finançables**
 - **augmenter les taux d'aide jusqu'à la fin de l'année 2021 et accélérer les investissements prioritaires.** En particulier, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, les taux d'aides de l'agence de l'eau pourront aller jusqu'à 60% de subvention auxquels s'ajouteront 20% de prêts à taux zéro.

- Le CA de l'AESN du 17/11/2020 a approuvé les critères de sélection des projets à orienter sur le plan de relance.

- Les actions du plan baignade bénéficieront du plan de relance : bonification du forfait mauvais branchements sous maîtrise d'ouvrage publique, bassin de rétention d'eaux pluviales du bassin d'Austerlitz, notamment.

Volet écologie : plusieurs AAP en cours opérés par l'ADEME

Le fonds de secours pour les recycleries et ressourceries :

- 17 structures franciliennes soutenues à hauteur d'1,428 M (décisions en cours de notification)

L'AAP « orplast » (objectif recyclage plastique) :

- En cours jusqu'au 1er décembre 2020

L'AAP hydrogène mobilité :

- En cours jusqu'au 17 décembre 2020.

L'AAP CSR (combustible solide de récupération) :

- En cours jusqu'au 14 janvier 2021

Volet écologie : les principaux AAP clos (en cours d'instruction)

L'AAP économie circulaire (opéré par l'Ademe) :

- Clos depuis le 20 octobre.
- Examen en commission des aides à partir de février 2021

L'AAP efficacité énergétique des procédés et des utilités dans l'industrie (opéré par l'Ademe) :

- Clos depuis le 20 octobre 2020 / instruction en cours
- Pas encore de dossier pour l'Île-de-France : travail en cours avec les énergéticiens pour faire émerger des projets pour 2021.

L'AAP plan vélo (opéré notamment par la DRIEA) :

- Clos depuis le 30 octobre.
- 36 projets franciliens sont en cours d'instruction qui pourrait représenter 24 M€ de subventions. Plusieurs dossiers parisiens

L'AAP chaleur renouvelable (opéré par l'Ademe) :

- Clos depuis le 5 novembre
- Examen en commission des aides à partir de février 2021.

4. Volet cohésion

Volet cohésion : le volet emploi / formation (« 1 jeune, 1 solution »)

Volet « accompagner »

- 7.827 garanties jeunes, le rythme des entrées s'est accru depuis septembre
- 15.279 entrées en accompagnement intensif des jeunes (AIJ) par Pôle Emploi, grâce au recrutement de 112 conseillers supplémentaires

Volet « faciliter l'entrée dans la vie professionnelle »

- Aide à l'embauche des jeunes (4000€) : 15.801 depuis octobre
- Prime à l'apprentissage (5000 ou 8000€) : 7.193 depuis juillet

Événements « La France, une chance, les entreprises s'engagent »

- réunion de lancement à Paris le 18 novembre
- déclinaisons dans les bassins en décembre-janvier

Volet cohésion : la volonté partagée par l'Etat et la région de remobiliser les 25 bassins d'économie et d'emploi-formation

- Via les élus régionaux en charge des bassins, les sous-préfets, les unités départementales de la Direccte et de Pôle emploi
- 20 réunions de bassin se sont tenues ces 3 dernières semaines pour présenter les volets compétitivité et cohésion sociale du plan de relance, sélectionner de quelques priorités « relance » adaptées aux bassins et faire remonter les problématiques des entreprises.

Volet cohésion : 100 M€ pour le fonds de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

- 100 M€ sur 2 ans pour soutenir des projets structurants qui permettent le développement de services innovants, la modernisation des dispositifs d'accès aux biens essentiels aux personnes en situation de précarité et l'optimisation des systèmes d'information et des infrastructures des associations.
- Un appel à projets a été lancé le 24 novembre au niveau national et au niveau régional.
- L'Île-de-France bénéficie d'une 1ère tranche de 6 436 403 €.
- Réponses attendues pour le 15 janvier 2021.